

premier, il a fourni sur cinq ans la somme de 18 millions de dollars à Solidarité-Canada-Sahel (SCS), le groupe de concertation nord-américain pour cette question qui est constitué d'organisations non gouvernementales. Le SCS mène une campagne de sensibilisation du public et il coopère, avec des organisations non gouvernementales de la région du Sahel, à la mise en oeuvre de programmes d'action nationaux. Dans le cadre du second projet clé, l'ACDI renouvelle actuellement sa relation avec le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel en soutenant un nouveau programme à deux volets d'intervention : appui à la Convention et sécurité alimentaire.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) s'intéresse lui aussi à la Convention et à la désertification. Il se concentre sur trois questions. En matière d'information, il a publié et distribué un document présentant 56 projets pertinents. Il s'est aussi intéressé au renforcement des capacités des pays touchés en organisant trois ateliers. Dans ces ateliers, on a examiné des questions comme celles du savoir traditionnel et des stratégies de lutte, du régime foncier ainsi que des politiques commerciales et économiques. Enfin, il a accordé un appui à la Convention, notamment en organisant un forum des donateurs visant le partage des expériences et l'obtention d'un consensus en matière de collaboration future. Le CRDI a aussi soutenu une rencontre des pays de l'Afrique de l'Ouest visant l'élaboration de programmes d'action nationaux.

Promotion du développement agricole et rural durable

Depuis le dernier rapport du Canada à la CDD, les gouvernements, les agriculteurs et les organisations agricoles du Canada ont fait de nouveaux progrès en matière de développement durable.

Par exemple, la superficie de mises en jachère dans les Prairies canadiennes a continué de baisser. Elle a diminué de 3 p. 100 (212 000 hectares) en 1995. En Ontario, 2 500 agriculteurs ont participé à des ateliers de planification environnementale des exploitations agricoles au cours de la dernière année. Pour partager leur savoir et leur expertise technique en vue de la mise en oeuvre de pratiques agricoles durables, des agriculteurs du Québec ont formé des clubs de conservation.

En Colombie-Britannique, des producteurs agricoles élargissent un processus d'examen par les pairs qui les aide à comprendre et à régler les questions environnementales qui les préoccupent. Par ailleurs, le Conseil canadien du porc a rédigé l'ébauche d'un code national de bonnes pratiques environnementales destiné à son industrie.

Les gouvernements mettent en oeuvre de nouveaux programmes, stratégies et politiques. Tout récemment, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec ont mis en place dans leurs ministères de l'agriculture de nouvelles stratégies qui témoignent de leur engagement en matière d'agriculture durable. La Colombie-Britannique a adopté une nouvelle loi sur la protection des pratiques agricoles (Farm Practices Protection [Right to Farm] Act) qui s'attaque au problème des pressions de l'urbanisation sur les régions rurales. Le gouvernement fédéral a créé le Comité national de l'environnement agricole qui compte

L'Atlantic Farmers' Council a publié une brochure faisant état des défis de la région en matière de durabilité du point de vue de l'environnement. Il a aussi lancé des activités pilotes visant à convaincre 75 p. 100 des agriculteurs de la région de l'Atlantique d'adopter, d'ici l'an 2000, des mesures de planification environnementale de leur exploitation.